

# Les primes maladie peuvent atteindre plus de 20% du budget

**LAMal** Comme le montrent nos chiffres exclusifs, l'assurance coûte à certains ménages près du quart de leurs revenus. Une augmentation de 5% sera, en plus, annoncée demain.

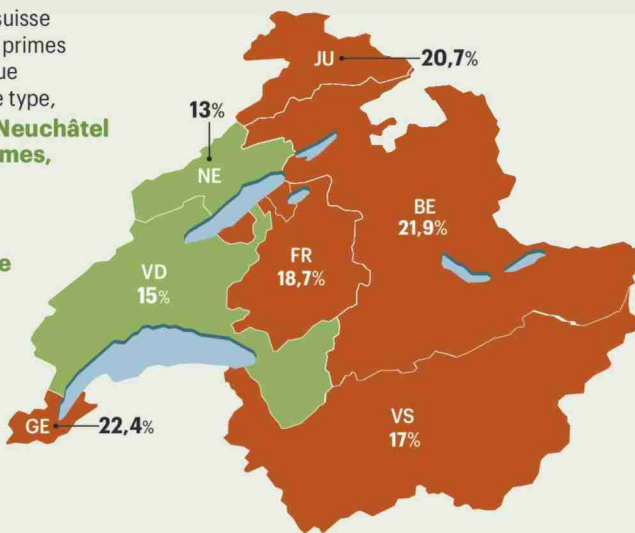
## Assurances: combien pèsent les primes maladie sur le budget

Ces calculs exclusifs de la Fédération suisse des patients ont été effectués avec les primes de l'assurance la moins chère de chaque canton. Avec le revenu de notre famille type, seuls les cantons de Vaud et de Neuchâtel accordent des réductions de primes, réduisant la charge à moins de 15% pour la famille vaudoise (à la place de 22,1%) et à 13% pour la famille neuchâteloise (à la place de 20,8%)



### Famille type

Possède un revenu annuel de 95 000 francs, constituée de deux adultes, de trois enfants (deux ayant entre 18 à 25 ans et le troisième moins de 18 ans), par canton.



SOURCE: FÉDÉRATION SUISSE DES PATIENTS

### Fabian Muhieddine

fabian.muhieddine@lematindimanche.ch

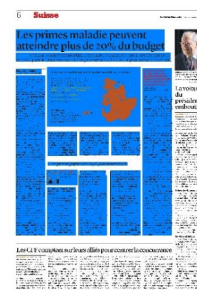
Ça recommence! Comme chaque année, le ministre de la Santé, Alain Berset, annoncera demain la hausse des primes de l'assurance-maladie pour l'année prochaine. Et cette année, elle devrait faire mal. Plus de 6%, ont pronostiqué les sites privés de comparateurs de primes. SantéSuisse, faïtière des assurances, paraît encore vendredi sur une hausse de 4 à 5%. «La hausse fera mal», tranche Jean-François Steiert, conseiller national (PS/FR) et vice-président de la Fédération suisse des

patients, qui dénonce depuis de nombreuses années les hausses successives. Mais le système commence à atteindre ses limites. C'est ce que prouvent les calculs exclusifs de la Fédération suisse des patients, à propos de la charge des primes sur les revenus des ménages.

### La classe moyenne paie

En effet, dans tous les cantons romands, pour une famille à bas revenus (deux adultes, deux jeunes adultes et un mineur avec un revenu total de 95 000 francs), les

primes pèsent plus de 20% sur le budget. Et cela en choisissant les assurances les moins chères. «Les primes sont supportables pour les très bas revenus grâce aux subventions, commente Jean-François Steiert. Pour les hauts revenus, nos primes sont les plus basses d'Europe. C'est donc la classe moyenne qui paie. Et si nous ne corrigeons pas rapidement cela, il faudra exclure des prestations de l'assurance de base. Au final, nous aurons en Suisse une médecine à deux vitesses. Peut-être que certaines



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 123'806  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 6  
Fläche: 78'666 mm<sup>2</sup>

assurances spéculent sur cela pour gagner plus d'argent avec les complémentaires.»

Les réductions individuelles de primes permettent de corriger le tir dans certains cantons. Mais la prise en compte de ces subventions révèle avant tout de grandes disparités entre les cantons. «Nous ne pouvons pas admettre une différence de 10 000 francs pour les mêmes prestations entre deux familles qui habitent simplement des cantons différents, commente encore Jean-François Steiert. Nous avons atteint la limite du fédéralisme.» Le conseiller national rappelle que dans le canton de Vaud, grâce au compromis autour de RIE III accepté par le peuple, la charge des primes ne pourra pas dépasser les 10% à partir de 2019. «Espérons que la pression politique s'exercera dans les autres cantons pour suivre le bon exemple vaudois», ajoute-t-il. Le spécialiste déplore cependant qu'au niveau national, le Conseil des Etats vient de refuser une telle proposition. Le signal est même inverse: le Parlement est en train d'accepter l'idée d'adapter chaque année les franchises au renchérissement de la vie. «Et cela, alors qu'en Suisse, les patients paient de leur poche la part la plus éle-

vée de tous les pays de l'OCDE», précise le Fribourgeois.

«C'est de l'argent qui manque dans les poches des familles, c'est pour cela qu'il faut faire de l'assurance-maladie un sujet central de la politique suisse», enchaîne Pierre-Yves Maillard. Le ministre vaudois de la Santé dénonce une hausse «sans pré-  
**«Les primes ont doublé ces vingt dernières années. Elles ne peuvent pas encore doubler les vingt prochaines»**

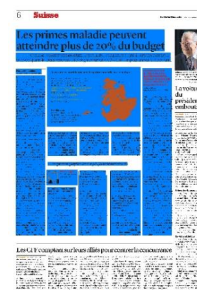
**Isabelle Moret,**  
conseillère nationale (PLR/VD)

«Cédent depuis 2002-2003». Le socialiste vaudois insiste: ça va s'aggraver dans les années à venir. «De nombreux cantons augmentent leur participation au stationnaire, donc cela devrait être des années calmes pour les primes. Mais les libéralisations décidées en 2012 font exploser les coûts comme rarement.»

Du côté des assurances, chez SantéSuisse, on pointe du doigt entre autres la forte augmentation des consultations dans le secteur de l'ambulatoire hospitalier (+25% entre 2011 et 2015), alors que les consultations en cabinet, elles, augmentent de 15%. «Les gens ont malheureu-

sement toujours le réflexe d'aller aux urgences plutôt que de consulter leur généraliste, regrette Christoph Kaempf, porte-parole de la faitière des assurances. Or une consultation aux urgences coûte 282 francs en moyenne suisse contre 139 francs pour une consultation en cabinet.» SantéSuisse dénonce encore certaines prestations surrémunérées dans TarMed, notamment en radiologie, ophtalmologie, cardiologie et dermatologie. Et le prix des médicaments: les génériques sont deux fois plus chers en Suisse qu'à l'étranger.

A droite de l'échiquier politique, on acquiesce aux propositions de SantéSuisse. «Il faut avant tout contrôler le volume et le coût des prestations», résume Isabelle Moret (PLR/VD). Pour elle, à moyen terme, il faudra introduire des tarifs au forfait: «Les primes ont doublé ces vingt dernières années. Elles ne peuvent pas encore doubler les vingt prochaines années.» Et Raymond Clottu (UDC/NE) de conclure: «Tous les acteurs de la santé doivent se discipliner. Chacun, à chaque échelon, doit contribuer à freiner les coûts.» Les recettes miracle vont pleuvoir ces prochains jours. En attendant la hausse de l'année prochaine... ●



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 123'806  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 999.211  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 6  
Fläche: 78'666 mm<sup>2</sup>

## «Les primes payées en trop? Ça recommence!»



Univier vogelsang

**Mauro Poggia**  
Ministre genevois  
de la Santé

### Connaissez-vous la hausse des primes pour Genève en 2017?

Non. Nous serons informés au dernier moment par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Je sais, par contre, ce que les assurances ont demandé en moyenne comme hausses: 5,3% pour un adulte, 6,9% pour un jeune adulte et 9,5% pour un mineur. Je me suis fermement opposé à ces chiffres. Et j'espère que l'OFSP utilisera les nouveaux pouvoirs qui lui sont donnés par la loi sur la surveillance de l'assurance obligatoire pour refuser ces hausses.

### Comment expliquez-vous cette hausse?

Je crains que les Genevois paient à nouveau des primes excessives. Comme ils l'avaient fait entre 1996 et 2013.

### Ça recommence?

Je le soupçonne. La différence entre les coûts réels et les primes n'arrête pas d'augmenter. Voici les chiffres: en 2014, la hausse des coûts de la santé était de 1,26%, alors que l'augmentation des primes était, elle, de 2,8%. En 2014, la hausse des coûts était de 2,2% contre une augmentation des primes de 3,4%. En 2016, ça continue. Pour faire court: c'est comme si votre salaire suffisait largement à payer les factures, mais que vous alliez quand même puiser de l'argent à la banque.

### Donc les Genevois paient encore pour d'autres?

C'est la seule explication possible. A moins que l'argent que les Genevois versent, et ce serait encore plus scandaleux, serve à financer le remboursement des primes versées en trop entre 1996 et 2013.

### Dans vos chiffres, vous utilisez l'augmentation annoncée des primes et non l'argent réellement encaissé par les assurances.

Nous travaillons avec ce qu'on veut bien nous communiquer. C'est toujours le problème dans ce dossier. Mais le delta est si important que même les changements de caisses effectués par les assurés ne peuvent combler l'écart. J'imagine que les assurances vont démentir le phénomène, comme ils l'ont fait durant les années précédentes.